



8^e TOURNOI ESTIVAL ÉCO RESPONSABLE BADMINTON - SALBRIS (41)

Samedi 6 et dimanche 7 juillet 2019

Séries R5-R6 / D7-D8 / D9-P10 / P11-P12-NC
Et Parabad (WH1 et 2, SL3, SL4, SU5, SS6)

Date du classement faisant foi pour les tableaux : jeudi 20 juin 2019

Catégories et licence : tournoi ouvert aux senior licenciés compétition à la FFBaD pour la saison 2018-2019, avec le souhait de promouvoir l'éco-citoyenneté (label Eco Bad en cours). Les joueurs des catégories d'âge minime, cadet, junior et vétéran peuvent participer si leur niveau leur permet de se confronter à des joueurs seniors.

Tournoi ouvert aussi au parabadminton, avec les catégories fauteuil (WH1, WH2), debout membre inférieur (SL3, SL4), debout membre supérieur (SU5) et personne de petite taille (SS6).

Séries : R5-R6 / D7-D8 / D9-P10 / P11-P12, parabad WH1, WH2, SL3, SL4, SU5, SS6.

Tableaux : simple hommes, simple dames, double hommes, double dames, mixte

3 tableaux autorisés pour tous les joueurs.

Déroulement de la compétition (sur une seule salle, en parquet) :

- **Simple hommes et simple dames** en poules avec 1 ou 2 sortants par poule : **tableau disputé en entier le samedi** de 9h à 18h environ,
- **Mixte** en poule si possible avec 1 ou 2 sortants par poule : **tableau disputé samedi** de 16h à 21h (poules voire sortie) **et dimanche** de 8h30 à 10h30 maxi (pour demies et finales),
- **Double hommes et double dames** en poule si possible avec 1 ou 2 sortants par poule : **tableau disputé en entier le dimanche** de 9h à 18h.

Dans tous les tableaux, les joueurs doivent s'inscrire dans la série de leur classement. Ex : 1 P11 doit donc jouer en P11-P12 et ne peut pas jouer en D9-P10. Pour les tableaux parabad, possibilité de panachage des catégories en fonction du nombre d'inscrits (par exemple : WH1 et 2 / SL3 / SL4, SU5, SS6).

Respect du maxi x16 entre le moins bon coté et le meilleur coté dans un tableau.

Droits d'inscription : si règlement effectué par virement = 9€ par tableau par joueur (si règlement effectué sur place par chèque ou liquide = 10€ par tableau) + 2€ de droit d'entrée fédéral par joueur : 9€ pour 1 seul tableau (ou 10€ par chèque), 18€ pour 2 tableaux (ou 20€ par chèque), 27€ pour 3 tableaux (ou 30€ par chèque). + 2€ de droit d'entrée par joueur

9€ pour joueur parabad (quel que soit le nombre de tableaux disputés), ou 10€ si réglé par chèque + 2€ de droit d'entrée par joueur

Les organisateurs se réservent le droit de regrouper voire d'annuler certaines séries si le nombre d'inscrits est insuffisant. Ils se donnent aussi la possibilité de refuser des inscriptions si celles-ci sont incomplètes, si le nombre d'inscrits est trop élevé ou si la date limite de réception des inscriptions est dépassée.

Accueil : à partir de 8h le samedi aux gymnases Vincent et Boichot à Salbris et à partir de 7h45 le dimanche.

Volants : Conformes au classement fédéral et aux normes de la BWF, en plume. Volants à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel du tournoi est le RSL grade 3.

Inscriptions : Les inscriptions accompagnées du paiement par virement doivent arriver par mail avant le 24 juin 2019 à badsalbris@orange.fr. Contact : 06/25/31/25/46. Un retour de mail confirmera la réception des inscriptions. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Envoi des inscriptions uniquement par mail (pas d'utilisation du courrier postal). Pour ceux ne souhaitant pas faire de virement, paiement sur place avec 1€ de + par tableau. Les responsables de club recevront une convocation avec les horaires prévus des joueurs pour leur 1er match, au plus tard 5 jours avant le début de la compétition. Tout forfait enregistré après le tirage au sort du jeudi 27 juin 2019 sera signalé à la Ligue d'appartenance du joueur et non remboursé (sauf cas de force majeure justifié au plus tard 5 jours après le tournoi auprès de la Ligue régionale Badminton Centre-Val de Loire).

RIB de l'Association Badminton Salbris pour effectuer le virement : IBAN : FR76 1440 6025 1024 7261 1011 197, code BIC AGRIFRPP844.

Gymnase Vincent, 5 courts, et gymnase Boichot, 4 courts.

Règlement : Tournoi fondé sur le règlement général des compétitions de la FFBaD et géré sous Badplus. Autorisation fédérale en cours.

Juge arbitre : Benoît Billaud, assisté de Dominique Grosjean. Auto arbitrage en phase préliminaire et arbitrage officiel possible pour les finales.

- **Récompenses, buvette, stand cordage**

Une buvette sera mise à disposition des joueurs et accompagnateurs tout le week-end. Partenariat avec Solibad et cordeur sur place.

Hébergement proposé au CRJS de Salbris, 02.54.94.10.00, ou dans hôtels sur Salbris ou alentours. 5 800 habitants, entre Bourges et Orléans. A71 et gare bien desservie. Au cœur de la Sologne. Réservez le plus vite possible l'hébergement : CRJS : 02 54 94 10 00 (préciser pour le tournoi de bad) Centre inter générations de Mont-Evray (Nouan entre Salbris et Lamotte) : 02 54 95 66 00 Camping de Sologne *** : 02 54 97 06 38 Bar Resto musique : Les Copains d'Abord : 02 54 97 24 24 (réservez 15 jours avant pour manger)

Autres infos sur restaurants ou hébergements sur le site de la ville de Salbris www.salbris.com

- **Démarche éco-citoyenne du tournoi - charte développement durable**

Voici les points sur lesquels le club compte s'appuyer pour organiser un événement éco-responsable. Merci de nous encourager dans ce sens par votre action : sensibilisation au développement durable avant, pendant et après la compétition, informations sur place, rencontre inter générationnelle, sensibilisation au parabadminton (fauteuils parabad pour essai à plusieurs moments de chaque journée), implication des jeunes du club dans l'organisation (comité jeune), bénévoles formés à l'organisation de manifestation éco responsable Partenariat avec Solibad (prise de don, collecte de matériel usagé (raquette, textile, chaussures...) en bon état, pour des actions solidaires), impressions limitées avant, pendant et après l'événement, impressions en mode économique, incitation au virement et à l'inscription par mail pour dématérialiser l'envoi postal, incitation au covoiturage (une liste des contacts sera envoyée avec les convocations) et à l'utilisation de transport en commun (gare à 500m de la salle), possibilité de navette (minibus du club) entre gare et salle, hébergement, proposition d'hébergement sur place pour limiter l'utilisation de véhicules et faciliter la récupération, gobelets réutilisables à la buvette (consigne), limitation du nombre de déchets (couverts, assiettes...), récupération des volants en fin de journée pour réutilisation au sein de l'école de badminton, sensibilisation à la lutte antidopage, officiels de terrain de proximité, vente de produits plutôt bio, de saison, implication de tous : éteindre la lumière, limiter le temps passé sous la douche, ranger son espace et le rendre propre

- **Covoiturage** : gros plan sur ce que propose le club : possibilité de navette entre la gare de Salbris et la salle et l'hébergement (si CRJS). Sur la feuille d'inscription, préciser si vous êtes d'accord pour covoiturer, d'où vous pensez partir avec votre contact pour que les intéressés puissent se mettre en relation, une fois les convocations envoyées (annuaire covoiturage donné avec les convocations).

REGLEMENT TOURNOI ESTIVAL DE SALBRIS

1. La compétition est autorisée par la FFBD et se déroule selon les règles fixées par elle (règlement général des compétitions).
2. Tout participant doit posséder sa licence pour la saison en cours l'autorisant à jouer en compétition dans la catégorie d'âge dans laquelle il s'est inscrit. Une vérification sera faite sur Internet avant le tirage au sort.
3. Les matchs sont joués selon le système de comptage en vigueur (2 sets gagnants de 21 points formule tie break) en poules et dans le respect des règles propres à chaque catégorie de parabadminton.
4. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre.
5. Les matchs sont en auto-arbitrage jusqu'aux finales.
6. Tout joueur ou paire non présent sur le court dans un délai de 5 minutes après l'appel de son match risque une disqualification du tableau par le juge-arbitre quel que soit le stade de la compétition.
7. Les joueurs disposent de 3 minutes à l'appel de leur match pour la prise d'informations sur le terrain.
8. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match sauf accord de l'arbitre ou du juge-arbitre.
9. Les volants sont à la charge des joueurs même pour les finales.
10. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés, les arbitres, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs entre les sets (et à la pause à 11 points pour le système en sets gagnants de 21 points).
11. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire de la FFBD, est exigée sur le terrain.
12. 3 tableaux sont autorisés pour tous. Les inscrits peuvent jouer dans la série correspondant ou supérieure à leur classement.
13. Les classements pris en compte sont les derniers officiellement publiés avant la date du tirage au sort.
14. Le nombre de matchs est limité à 260. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Aucune ne pourra être prise par téléphone et le paiement des droits d'inscription se fera en même temps.
15. Tout joueur inscrit à la compétition doit payer 9€ par tableau réglé par virement (10€ si paiement sur place) + 2€ de droit d'entrée par joueur.
16. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité. En cas d'interruption définitive de la compétition au cours de son déroulement, les prix seront distribués en fonction du stade atteint. Les inscriptions ne sont pas remboursées. En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscription sont remboursés. Après le tirage au sort, ils ne sont remboursés que sur présentation d'un certificat médical justifiant l'état de santé du joueur ou une preuve de son indisponibilité. Dans tous les autres cas, les droits d'inscriptions ne sont pas remboursés.
17. En cas de contrôle antidopage positif, le montant des prix perçus sera remboursé à l'organisateur.
18. La date d'inscription prise en compte est la date de réception puis le cachet de la Poste. Pour une équipe de double, la date est celle du dernier joueur inscrit.
19. Les joueurs ou paires sont ordonnés en fonction de leur classement connu à la date du tirage au sort des tableaux, en fonction de leur moyenne au classement permanent par points ou à l'appréciation du juge-arbitre.
20. Les joueurs peuvent s'inscrire avec x en double.
21. Les joueurs doivent pointer à l'accueil au moins 1 heure avant l'heure prévue de leur premier match.
22. Tout inscrit au tournoi adhère à ce règlement.

8^e tournoi estival éco-responsable - SALBRIS - 6-7 juillet 2019

Séries : R5-R6 / D7-D8 / D9-P10 / P11-P12-NC

Parabad WH1-2, SL3, SL4 - SU5, SS6

Simple hommes et dames en poule disputés en entier le samedi de 9h à 18h environ, **mixte** en poule disputé le samedi de 16h à 21h environ avec fin le dimanche matin. **Doubles hommes et dames** en poule disputé en entier le dimanche de 9h à 18h environ. 3 tableaux autorisés pour tous. Inscription dans la série de son classement. Respect du maxi x16 entre le moins bon coté et le meilleur coté dans un tableau.

Club :

Sigle :

Département et ville :

Tél :

Courriel (obligatoire pour envoi des convocations) :

Intéressé par un covoiturage ?

Depuis où ?

Arrêts possibles à :

Propose ... places de covoiturage dans son véhicule.

Contact pour le covoiturage (nom, prénom, portable) :

NOM	PRENOM	Sexe	Classements	Simple Série	Double, Série et Nom partenaire	Mixte, Série et Nom partenaire	Total
<i>Exemple</i>	<i>Le bon</i>	<i>F</i>	<i>D9/P11/P10</i>	<i>D9-P10</i>	<i>P11-P12, avec x</i>	<i>D9-P10, Truc</i>	

FICHE à envoyer par courriel avant le 24 juin 2019 uniquement par courriel à badsalbris@orange.fr

Inscriptions réglées par virement : IBAN : FR76 1440 6025 1024 7261 1011 197 (Code BIC : AGRIFRPP844).

Droit d'entrée de 2€/ joueur + 9 € (1 tableau) / 18€ (2 tableaux) / 27€ (3 tableaux).

Si réglé sur place : 10€ par tableau.

Total : €

Paiement uniquement par virement (ou par chèque sur place). Pas d'envoi postal.